

Bénévoles  
associatifs :  
se former,  
pourquoi ?  
Comment ?

29 janvier 2018



Alsace Mouvement  
associatif  
2 objets :

- Regrouper et défendre les acteurs de la vie associative
- Apporter un soutien technique aux associations du territoire

Alsace Mouvement associatif est le représentant en Alsace du **Mouvement associatif**, qui regroupe les unions et fédérations d'associations, soit plus de 600 000 associations en France.



**Quelques chiffres :**

Entre **32 000 et 34 000 associations en Alsace**, (95 000 pour le Grand Est)  
dont 4000 emploient des salariés

Entre **320 000 et 340 000 bénévoles**, (1 200 000 pour le Grand Est)  
dont 120 000 environ interviennent régulièrement dans l'association

et **52 000 salariés**  
(155 000 pour le Grand Est)

**20 %** des créations d'associations au cours des 5 dernières années  
concernent le secteur sportif

*Source : Recherches et solidarités - L'économie sociale et solidaire en Alsace, Lorraine, Champagne Ardenne - septembre 2017*

**« Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial »**

Conseil Economique, Social et Environnemental - 1993

Étymologie du mot bénévole :

« Benevolus » en latin, est composé de « bene » (le bien) et de « velle »

(je veux) = celui qui veut du bien.

## Se former : pourquoi ?

### Du point de vue de l'association :

pour gagner en compétences, faire vivre son projet associatif et développer son association

### Du point de vue du bénévole :

pour lui permettre de s'impliquer au mieux dans l'association, et plus largement, pour son parcours de vie



## Importance de la formation des bénévoles

**SECURISER** l'environnement juridique, dans lequel évoluent l'association et les bénévoles chargés de l'animer et de la diriger

**FACILITER** la prise de responsabilités des bénévoles, la « professionnalisation » des bénévoles

**VALORISER** le bénévole



## Se former : comment ?

### Les formations accessibles à Strasbourg Eurométropole

Le programme régional coordonné par Alsace Mouvement associatif  
Les formations spécifiques proposées par les fédérations sportives



## 3. Se former : comment ?

### Formations gratuites - inscriptions sur [www.alsacemouvementassociatif.org](http://www.alsacemouvementassociatif.org)

La comptabilité associative (niveau 1 et 2) – 9h  
Votre association veut vendre des biens et services : quelles incidences fiscales ? – 6h  
Financer son association et ses actions – 6h  
Levée de fonds et mécénat : découvrir les fondamentaux – 6h  
Organiser des manifestations associatives en respectant la réglementation et les principes du développement durable – 9h  
Mobiliser, accueillir et fidéliser les bénévoles associatifs – 9h  
Président, secrétaire, trésorier : qui fait quoi dans l'association ? - 6h  
La responsabilité de l'association et des dirigeants – 6h  
Remettre à jour les statuts de son association : pourquoi, comment ? – 6h  
L'Assemblée Générale : comment la rendre attrayante et dynamique ? – 6h  
Communication : faire connaître son association (communication presse + réalisation d'une plaquette) – 6 ou 9h  
Communiquer sur son association via les réseaux sociaux 1 (facebook) - 6h  
Communiquer sur son association via les réseaux sociaux 2 (les autres réseaux sociaux) – 6h

